

NatureRights est une Fondation de Droit Privé Belge, créée le 18/06/2009 au Greffe de Bruxelles sous le numéro 0812349462. Vous pouvez effectuer un don à la fondation NatureRights par chèque ou par virement qui transitera par la Fondation de France.

PROGRAMME “TGE” TRANS GIVING EUROPE

NatureRights a été agréée au programme de “TGE” Trans Giving Europe, sous l’égide de la **Fondation du Roi Baudouin**, qui lui permet de percevoir des donations déductibles d’impôts de 14 pays membres du TGE en Europe ainsi que aux Etats-Unis.

En France, la Fondation de France est la Fondation Membre du TGE. Adressez votre don à la Fondation de France qui vous adressera un reçu fiscal et se chargera de transmettre le don à NatureRights.

LIBELLÉ DE NATURERIGHTS À LA FONDATION DE FRANCE :
Fondation de France / 500477 / TGE NatureRights

INFOS “TGE”

Le système TGE est un réseau des principales fondations européennes qui permet aux donateurs, particuliers et entreprises, fiscalisés dans l’un des pays partenaires, de soutenir des organisations caritatives d’autres pays membres en bénéficiant des avantages fiscaux prévus par la législation de leur pays de résidence. Les 14 pays membres du Transnational Giving Europe sont : l’Allemagne, la Belgique, la Bulgarie, la France, la Hongrie, l’Irlande, l’Italie, les Pays Bas, la Pologne, la Roumanie, le Royaume Uni, la Slovaquie, le Luxembourg et la Suisse.

DONS FRANCE

Pour les dons en provenance de France, la **Fondation de France** est récipiendaire des fonds, et délivre le rescrit fiscal.

Attention, la réduction fiscale consentie dans le cadre du TGE/Transnational Giving Europe ne concerne que l’Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP). Elle ne s’applique pas à l’Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF). Une attestation fiscale utilisable au titre de l’Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques vous sera envoyée sous trois semaines.

CONTACT À LA FONDATION DE FRANCE

Mme Noura KIHÉL Noura
40 Avenue Hoche 75008 Paris
Tel : 01-44 21 87 60 - Fax : 01 44 21 31 54
tge@fdf.org
<http://www.fondationdefrance.org>

SVP contacter naturerights pour l’informer des transactions effectuées
samanta@naturerights.com
+33 6 64 44 25 16

PAR VIREMENT / BELGIQUE

Vous pouvez envoyer un virement bancaire sur le compte de la Fondation de France, qui le transmettra à la fondation NatureRights. Il vous suffit d'envoyer un mail à samanta@naturerights.com en signalant la date de votre virement, son montant et en complétant dans le corps du mails les données personnelles demandées dans ce formulaire.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE DE LA FONDATION DE FRANCE**Intitulé du virement :**

Fondation de France/500477/TGE - Nature Rights.

Titulaire du compte:

Fondation de France

Domiciliation:

Caisse des Dépôts et Consignations
56, rue de Lille 75356 Paris 07 SP

Code banque

40031

Code guichet

00001

N° de compte

0000100222L

CLef

76

IBAN : FR67 4003 1000 0100 0010 0222 L76

Adresse S.W.I.F.T : CDCG FR PP

PAR CHEQUE / BELGIQUE

Vous pouvez effectuer un don à l'association NatureRights en envoyant un chèque à la Fondation de France. Il suffit d'imprimer ce formulaire et de l'adresser par courrier accompagné de votre chèque.

Ordre du chèque :

Fondation de France/500477/TGE - Nature Rights

adresse :

Fondation de France
A l'attention de Noura KIHÉL Noura
40 Avenue Hoche
75008 Paris

Contact :

Tel : 01-44 21 87 60

Fax : 01 44 21 31 54

E-mail : tge@fdf.orgWeb site : <http://www.fondationdefrance.org>**COORDONÉES DU DONATEUR**

(adresse ou sera envoyé le rescrit fiscal)

RAISON SOCIALE.....

NOM / PRENOM.....

ADRESSE.....

.....

CP / VILLE.....

PAYS.....

TELEPHONE.....

EMAIL.....

MONTANT DU DON :..... €

COORDONÉES DU BÉNÉFICIAIRE

Fondation NatureRights

Jean Constantinesco

40, rue d'Espagne

1060 Bruxelles



NatureRights est une Association loi 1901 à but non lucratif enregistrée à la préfecture le 17/01/2009, annonce publiée au Journal Officiel N°20090003 - 1151.

Vous pouvez effectuer un don à l'association NatureRights par chèque ou par virement.

IMPORTANT / DÉDUCTIBILITÉ FISCALE *

Les dons des particuliers bénéficient d'une réduction de 66% du montant du don et dans la limite de réduction d'impôt à 20% du revenu imposable. L'excédent peut également être reporté sur les 5 exercices suivants. Si le donateur le souhaite, il peut choisir d'imputer 75% de ce don, à hauteur de 50.000€, de son ISF.

Mécénat des entreprises : Réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don effectué en numéraire, en compétence ou en nature, et retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T. Si ce plafond est dépassé, l'excédent peut être reporté sur les 5 exercices suivants.

Le reçu fiscal vous sera adressé par courrier postal à réception de votre don à l'adresse figurant sur le formulaire de don.

* Demande de caractère d'intérêt général en cours.

RAISON SOCIALE.....

NOM / PRENOM.....

ADRESSE.....

CP / VILLE.....

PAYS.....

TELEPHONE.....

EMAIL.....

MONTANT DU DON :

25€

50€

100€

200€

300€

AUTRE :..... €

PAR VIREMENT / FRANCE

Vous pouvez envoyer un virement bancaire sur le compte de l'association NatureRights. Il vous suffit d'envoyer un mail à samanta@naturerights.com en signalant la date de votre virement, son montant et en complétant dans le corps du mails les données personnelles demandées dans ce formulaire.

Code Banque 10107	Code Guichet 00111	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00623029636	Clé 57	
Numéro de compte bancaire international IBAN FR76 1010 7001 1100 6230 2963 657	Domiciliation BRED PARIS LEDRU ROLLIN	

PAR CHEQUE

Vous pouvez effectuer un don à l'association NatureRights en envoyant un chèque à l'adresse du siège social. Il vous suffit d'imprimer ce formulaire et de nous l'adresser par courrier accompagné de votre chèque à l'ordre de NatureRights

NATURERIGHTS c/ ICT LIGOS
100 Rue de la Folie Méricourt
75011 PARIS